

METTEZ A PROFIT VOS MOMENTS PERDUS

Dès qu'un jeune homme cesse de penser aux occasions qui ne se présentent pas devant lui, regarde froidement les conditions dans lesquelles il se trouve et prend la résolution de les faire changer, il jette les fondations solides d'une carrière. Si même il doit aller lentement, il ira loin. Un jeune homme de ce genre s'aperçut tout-à-coup, un jour, qu'en employant à l'étude, d'une manière méthodique, les quarts d'heure et les demi-heures qu'il passait en chemin de fer et en bateau, ces moments perdus pourraient acquérir une valeur inestimable. Pour utiliser ce temps précieux, il dressa un plan pour le travail de chaque jour, et ce plan était tel que chaque quart d'heure pouvait être utilisé.

Ce jeune homme, dit "Success", désirait apprendre la langue allemande. Il acheta une grammaire allemande, un vocabulaire et quelques histoires simples en langue allemande. Il avait un livre dans sa poche et le consultait à chaque occasion. En peu de temps, cela devint très intéressant. Il fut bientôt capable de lire de l'allemand facile et en moins d'un an, il possédait si bien cette langue qu'il entreprit l'étude de l'espagnol. L'étude des langues étrangères devint sa marotte comme occupation à ses moments perdus.

Toute nouvelle langue apprise constituait une porte ouverte à des études plus avancées. Au bout de quelques années, le jeune homme en question pouvait lire couramment l'allemand, le français, l'espagnol et l'italien, et cela avec le plus grand plaisir. Entre temps ses affaires avaient prospéré rapidement. Ses études non-seulement l'avaient instruit, mais encore l'avaient aidé dans la pratique des affaires, en développant et en exerçant son esprit.

L'homme qui comprend clairement les occasions qui lui sont offertes à temps perdu possède une qualité de premier ordre. Il ne perd pas de temps à rêver à ce qu'il ferait s'il pouvait aller au collège, ou voyager, ou avoir à sa disposition de longs intervalles de temps ininterrompu. Il n'est pas coupable d'éviter les occasions offertes, en s'abritant derrière des conditions adverses.

Des milliers de personnes ont acquis une haute instruction en utilisant leurs moments perdus. Elles ont ouvert un accès plus étendu aux occasions, elles ont élargi leur champ d'action et acquis la connaissance de choses nouvelles en science, littérature et arts, choses défendues à l'ignorant.

La sagesse n'ouvre pas ses portes à ceux qui ne veulent pas payer le prix d'entrée. Elle ne vend pas ses joyaux, mais elle les donne au pauvre gargon et à la pauvre fille qui travaillent et qui peinent pour les acquérir.

NOUS LES PRENONS TOUS

et cela se fait avec

RAT BIS-KIT,

le seul poison qu'on puisse manier avec sécurité, ne demande aucun mélange, vendu en boîtes tout prêt pour l'usage.

RATS ET SOURIS

délaissent les aliments les plus choisis pour

RAT BIS-KIT.

Demandez-en à votre Marchand de Gros.

J. H. MAIDEN, AGENT. - MONTREAL.

LA FARINE PRÉPARÉE

(Self-Raising Flour)

DE BRODIE & HARVIE

est aujourd'hui la farine préférée des ménagères. Elle donne une excellente pâtisserie, légère, agréable et recherchée par les amateurs. Pour réussir la pâtisserie avec la farine préparée de Brodie & Harvie, il suffit de suivre les directions imprimées sur chaque paquet.

10 et 12 Rue Bleury, MONTREAL

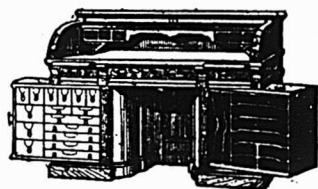
Robinson's Patent Barley

POUR LES ENFANTS

Le Barley Robinson, recommandé par le célèbre Dr H. PYE (NÉVASSE, est supérieur à tout autre aliment. Pendant les jours d'été, on ne craint pas les maladies d'enfants quand Robinson's Barley est donné aux enfants.

FRANK MAGOR & CO.

403 Rue St-Paul MONTREAL.



LE BUREAU DU JOUR

Toutes les combinaisons nécessaires pour rendre un bureau pratique, abrégeant l'ouvrage et économique se trouvent dans ceux que nous manufacturons. Sous le rapport de la matière première, de la construction, du fini et de l'utilité de la durée et du dessin, ils devancent toutes les autres marques. Ils transforment tout bureau en un bureau plus confortable. Notre catalogue fournit tous les renseignements. Canadian Office and School Furniture Co., Limited, Preston, Ont. Can. Ameublements pour Bureaux, Ecoles, Eglises et Loges.

BANQUE D'HOCHELAGA

La Banque d'Hochelaga ouvrira le 14 mai courant une succursale à Maisonneuve, rue Ontario.

Nous apprenons, d'autre part, que la même banque ouvrira prochainement une succursale à St-Hyacinthe où elle vient de louer un local dans ce but.

HISTORIQUE DES ABATTOIRS DE MONTREAL

En 1875, la ville de Montréal obtint de la Législature Provinciale le pouvoir de construire et de maintenir des abattoirs pour fournir la viande à tous les bouchers. Cette législation avait été demandée dans le but de faire disparaître les petits abattoirs privés qui étaient une menace continuelle pour la santé publique.

La Corporation ne fit rien dans ce sens, mais en 1881, elle s'entendit avec quelques capitalistes et adopta le règlement No. 129, qui pourvoit à l'établissement des abattoirs en dehors de la Cité.

L'article 1er de ce règlement se lit comme suit :

"Nul abattoir public ne sera reconnu comme tel par la Cité de Montréal, à moins qu'il ne soit situé dans les trois milles de limites de la dite Cité, et ne soit bien égoutté et pourvu d'un bon approvisionnement d'eau, de fondoirs convenables pour y faire fondre les gras des animaux, le sang, les issues, et tous autres détritiques, ainsi que de machines nécessaires pour la destruction des gaz domageables, provenant de la fonte et des abattoirs, et à moins que le tout ne soit tenu conformément aux règles que le dit Conseil fera de temps à autre."

Les autres clauses du règlement pourvoient à l'inspection de la viande et à la prohibition de la vente, dans la cité, de toute viande qui ne viendrait pas des abattoirs publics et qui n'aurait pas été inspectée par des officiers de la ville nommés à cette fin.

Encouragés par cet engagement de la ville, ces capitalistes s'organisèrent en compagnie, sous le nom de "Montreal Abattoir Co.", avec un capital de \$200,000.00. C'est cette compagnie qui construisit les abattoirs d'Hochelaga, qui ne faisait pas alors partie de la ville de Montréal.

En 1882 se forma une autre Cie au capital de \$200,000.00, sous le nom de la "Dominion Abattoir Co.". Cette dernière acheta les droits et franchises obtenus de la ville de St-Henri, par Mr. Bickerdike. La Dominion Abattoir Co., construisit les abattoirs de l'ouest, ou de St-Henri.

Les deux compagnies continuèrent leurs opérations jusqu'en 1885.

Cependant la ville négligea de mettre en vigueur la clause du règlement No. 129 concernant l'inspection de la viande et la